

HEURES SUPPLEMENTAIRES / JOP 2024 ET LA CIRCULAIRE ?

Malgré les indications de la dernière note « campagne d'indemnisation des HS » et les travaux du GT DGPN JOP, à **16 JOURS** des premiers renforts JOP, UN1TÉ déplore l'absence de circulaire spécifique pour la campagne d'indemnisation des heures supplémentaires réalisées au cours des JOP 2024.

De plus, QUID de l'indemnisation des HS :

- Des POLICIERS ADJOINTS,
 - Des PATS
- engagés sur le dispositif ?

Alors proposée pour favoriser le volontariat des personnels,
Aujourd'hui aucune instruction n'a encore été publiée.



Pour UN1TÉ, toutes les promesses doivent être tenues !